

21 millions de dollars pour éveiller une nouvelle génération d'entrepreneurs !

Le 17 février dernier, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, a rendu public le premier plan d'action triennal du *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse* du gouvernement du Québec. Au cours des trois prochaines années, 21 millions de dollars seront consacrés, à la fois par le gouvernement et par le Fonds Jeunesse, à la réalisation d'une série de mesures dédiées au développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes. L'objectif ultime de ce plan : faire de nos jeunes des entrepreneurs accomplis qui mettront sur pied des entreprises qui changeront le visage du Québec.

Ce plan ambitieux, qui implique de profonds changements culturels et l'adoption de nouvelles attitudes, prévoit une série de mesures qui devraient permettre aux jeunes de développer leur créativité et leur autonomie ainsi que leur sens du leadership, des responsabilités et de la solidarité, valeurs intrinsèques au développement d'une culture entrepreneuriale au Québec.

Trois axes d'intervention

L'identification des mesures prévues par le plan triennal du *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse* a fait l'objet d'une démarche rigoureuse qui a pris la forme d'une large consultation menée auprès de nombreux partenaires du réseau québécois de l'entrepreneuriat. Ainsi, la mise en œuvre de ce plan triennal, bien qu'elle sera coordonnée par le Secrétariat à la jeunesse, sera réalisée en étroite collaboration avec des leaders du réseau québécois de l'entrepreneuriat jeunesse, qui seront épaulés par les ministères de l'Éducation (MEQ) et du Développement économique et régional (MDER).

Les mesures retenues par le plan triennal s'articulent autour de trois axes d'intervention.

Axe 1
La mise à contribution de l'école

Axe 2
La création d'un environnement favorable

Axe 3
La diffusion de stratégies efficaces auprès des jeunes entrepreneurs

« Choisir l'entrepreneuriat, c'est un premier pas vers l'émergence d'une véritable culture de la relève au Québec » - Jean Charest.

Chacun de ces trois axes touche directement les commissions scolaires, qui seront invitées à renforcer davantage leur rôle d'incubateur de la culture entrepreneuriale au Québec et à mettre l'épaule à la roue afin de concrétiser les objectifs et les mesures identifiés par le plan triennal.

Clientèles visées

La majorité des mesures du plan s'adressent directement aux jeunes et aux écoles. Elles peuvent être des initiatives nouvelles ou une bonification de services déjà offerts. De plus, plusieurs d'entre elles visent la sensibilisation et l'engagement des différents intervenants qui sont essentiels à la mise en œuvre de ce vaste projet de société :

- les parents dont le soutien et l'encouragement font souvent la différence dans la décision ou non d'entreprendre ;
- les enseignantes et les enseignants, pour leur rôle clé dans la transmission du savoir et des connaissances ;
- les entrepreneurs qui, à titre de modèles ou de mentors, peuvent contribuer activement à la réussite des jeunes entrepreneurs ;
- les élus municipaux, qui sont appelés à jouer un rôle de plus en plus déterminant dans le développement socioéconomique de leur communauté.

Quelques mesures concrètes de ce plan triennal

- Création de 75 postes d'agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat intégrés dans les Carrefour Jeunesse-emploi du Québec (CJE)
- Création de 11 postes d'agent chargé de promouvoir les activités d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif et à l'économie sociale
- Instauration du programme d'entrepreneuriat-études, notamment avec la collaboration de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
- Développement du Réseau québécois des écoles micro-entreprises environnementales
- Élaboration d'une formation de courte durée qui sera offerte par le réseau public des Services aux entreprises (SAE) du Québec
- Intégration de l'entrepreneuriat au programme de formation des enseignants et des conseillers en orientation
- Organisation d'un colloque annuel regroupant les intervenants en entrepreneuriat jeunesse des milieux scolaire et parascolaire afin de favoriser le partage d'expériences innovatrices



Brigitte Roy

Conseillère en communications et coordonnatrice régionale à la FCSQ
broy@fcsq.qc.ca

« Entrepreneuriat »

Outre la mobilisation de ces acteurs incontournables, le plan d'action permettra, entre autres choses, de :

- concevoir et diffuser diverses activités pédagogiques dédiées à l'entrepreneuriat ;
- partager des expériences innovatrices favorisant l'émergence des valeurs, des attitudes et des compétences entrepreneuriales chez les jeunes ;
- soutenir l'action des réseaux voués à la promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes ;
- favoriser le développement d'une relève dynamique dans les petites et moyennes entreprises québécoises ;
- diffuser, auprès des jeunes entrepreneurs, des stratégies efficaces en vue de favoriser l'amélioration de leurs habiletés de gestion ;

- créer un réseau de personnes-ressources vouées à la sensibilisation et à la promotion de l'entrepreneuriat sous toutes ses formes.

Tout un défi !

En appelant son programme *Défi de l'entrepreneuriat*, le gouvernement et ses partenaires ne pouvaient trouver d'appellation plus juste ! Le changement des valeurs et des attitudes envers l'entrepreneurship constitue effectivement un défi de taille pour la société québécoise. Et les commissions scolaires, au cœur même des communautés, joueront un rôle crucial dans ce processus qui amènera nos jeunes à voir l'avenir sous un jour nouveau et à aller au bout de leurs rêves.

Pour obtenir les détails de ce plan triennal, vous pouvez consulter le site Internet du Secrétariat à la jeunesse à l'adresse www.mce.gouv.qc.ca.



Plus de 300 jeunes ont participé au lancement du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, dont ceux de l'école primaire Cœur-Vaillant de la Commission scolaire des Découvreurs, récipiendaire du Prix Paul-Arthur Fortin 2004 de la Fondation de l'entrepreneurship. De gauche à droite : M^{me} Geneviève Pigeon, enseignante et agente de milieu à l'école Cœur-Vaillant, M. Martin Bouchard, pdg de Copernic, M^{me} Julie Massicotte, présidente de Communications image Julie Massicotte, M. Jean Charest, premier ministre du Québec, M. Rino Lévesque, directeur de l'école Cœur-Vaillant, M. Claude Gélinas, président de la Commission scolaire des Découvreurs, M. Jean-Sébastien Reid, directeur adjoint de l'école Cœur-Vaillant, ainsi qu'une douzaine d'élèves de cette école.

OBJECTIFS DU PLAN TRIENNAL

Axe 1 Mise à contribution de l'école

1. Concevoir et diffuser, dans le cadre des programmes scolaires du primaire, du secondaire et du collégial, des outils de sensibilisation à l'entrepreneuriat
2. Sensibiliser à l'entrepreneuriat les futurs enseignants et conseillers en orientation
3. Repérer et diffuser les formules éprouvées favorisant l'émergence des valeurs, des attitudes et des compétences entrepreneuriales chez les jeunes
4. Mettre l'université à contribution afin de promouvoir la culture entrepreneuriale et l'entrepreneuriat auprès des jeunes
5. Consolider l'action des réseaux voués à la promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes lors d'activités parascolaires

Axe 2 Création d'un environnement favorable

1. Conscientiser les proches, et particulièrement la famille, à l'importance de favoriser l'émergence de la culture entrepreneuriale
2. Favoriser le rapprochement de l'entrepreneur et de l'école
3. Encourager les entrepreneurs, notamment les propriétaires d'entreprise familiale, à planifier la relève
4. Consulter les entrepreneurs concernant les mesures de mise en valeur de la culture entrepreneuriale et de développement de l'entrepreneuriat
5. Favoriser l'engagement des élus municipaux dans le développement de l'entrepreneuriat jeunesse
6. Créer un réseau de personnes-ressources vouées à la sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse sur l'ensemble du territoire québécois
7. Promouvoir l'entrepreneuriat collectif auprès des jeunes

Axe 3 Diffusion de stratégies efficaces auprès des jeunes entrepreneurs

1. Offrir, par Internet, des services d'information et de soutien aux jeunes entrepreneurs
2. Promouvoir le réseautage d'entreprises auprès des jeunes
3. Favoriser l'amélioration des habiletés de gestion des jeunes entrepreneurs
4. Promouvoir la pratique du mentorat
5. Soutenir des projets de microcrédit de jeunes entrepreneurs